



07 décembre 2023

LA DIRECTION MUSELLE L'OPPOSITION !

14 mots de trop dans un email portant sur ATLAS et avoir évoqué, par email à des radioprotectionnistes, les négociations de secteur, voilà exactement ce qui motive la Direction à couper toutes les messageries de SUD jusqu'à fin février 2024 !

Elle décline par le CODIR « *qu'il ne faut pas laisser penser que SUD soit gênant* ». **Pourquoi l'écrire ?**

Est-ce acceptable d'entraver l'expression du 1^{er} syndicat de l'établissement, sur des motifs aussi anodins et à l'aube de nombreuses négociations (NAO 2024, attractivité des postés, impact de la nouvelle convention de la métallurgie) ?

La Direction souhaite-t-elle communiquer ses billevesées sans opinion contradictoire ?

SUD ne pourra désormais informer que les salariés nous ayant communiqué leur email privé (via les contacts indiqués en fin de tract). SUD s'engage à ne conserver ni transmettre aucun email.

Avenir de la filière :

Faisant suite à ses demandes d'audience auprès du ministère de l'Économie, des Finances et de la Souveraineté industrielle et numérique et du ministère de la Transition énergétique, **SUD a rendez-vous le 19 décembre.**

SUD - section MELOX :

SUD vient de créer une section syndicale sur le site Orano Recyclage de MELOX !

Nous avons également créé une section au sein d'Orano DEM OFC et nous sommes désormais représentatifs au sein d'Orano DS CY FC (établissement comportant les sites de MELOX, TRICASTIN, LA HAGUE, ...).

PPV 2023 :

La Direction n'a pas daigné répondre à notre demande de PPV 2023 (Prime Partage de Valeur). Renault Trucks, employant 2650 salariés près de Caen, a distribué 2500 € de PPV en 2023.

Négociations salariales 2024 :

SUD revendique une enveloppe AG/AI à 4,9% (hors effet d'ancienneté).

SUD revendique également : une mesure talon, une enveloppe spécifique aux modes de garde d'enfants (CESU), une revalorisation des transports/IK, un déplafonnement de l'ancienneté, un retour de l'abondement sur le PEG (Plan d'Épargne Groupe) et une revalorisation des médailles du travail. **Négos les 13 décembre, 11 et 18 janvier.**

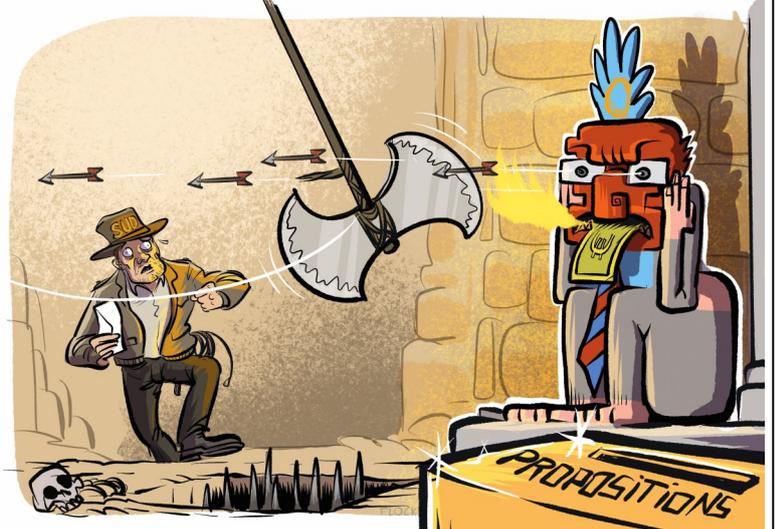
Attractivité des postés :

SUD s'est opposé sans succès aux demandes visant à décaler le début des négociations sur l'attractivité des postés en 2024.

SUD revendique une « **prime attractivité 5x8** » de 5% d'ici 2026, dont 3% dès 2024, s'appliquant au total des éléments de rémunération suivants : **saire de base, complément salaire posté, prime d'ancienneté, forfait de poste, forfait jours fériés, forfait inconvénients, prime responsabilités et forfait relève.** Nous revendiquons que cette prime soit prise en compte dans le calcul du biseau.

Cette « prime attractivité 5x8 » **respecterait ainsi l'accord fin de conflit**, permettrait un étalement simple et lisible des 5% jusqu'en 2026, revaloriserait équitablement tous les salariés en 5x8 et **permettrait un réel gain d'attractivité pour les nouveaux embauchés.**

LES AVENTURIERS DU SOCIAL PERDU



SUD fera également de nombreuses propositions afin que **l'ensemble des régimes postés ait une meilleure attractivité par une valorisation de leurs compétences (polyvalence, expertise, formateurs, tuteurs...)**. Exemple des salariés des secteurs laboratoires et piscines ne faisant l'objet d'aucune valorisation !

L'accès à la restauration et les modes de garde d'enfants doivent aussi être discutés dans l'attractivité des régimes postés.

Dématérialisation billetterie : Cette proposition SUD a été votée à l'unanimité du CSE. Elle permettra aux salariés une plus grande souplesse (CGR, Bayeux aventures, Dream Away, Fun Box, Zenith de Caen, Festiland, la Cité de la Mer...).

N'hésitez plus à télécharger l'application du CSE très pratique pour avoir et ne plus rater d'informations.

Trésoriers CSE : Suite à la démission en septembre du trésorier adjoint et en l'absence actuelle du trésorier SUD (arrêt maladie), **plus aucun remboursement n'était possible pour les salariés.** Il a donc été mis une nouvelle fois au vote la désignation d'un trésorier adjoint CSE. **Seul SUD a proposé un candidat, élu à l'unanimité.**

Règlement intérieur CSE : La proposition de nouveau règlement intérieur, ayant fait l'objet d'un groupe de travail, **a été refusée par toutes les organisations syndicales sauf SUD.**

SUD avait par exemple demandé une vision des dépenses des élus CSE sur la période 2019-2022 afin que le nouveau règlement intérieur permette une meilleure transparence des dépenses, évite les potentiels abus illégaux, fiscaux ou immoraux et fasse que le matériel acheté par les élus appartienne au CSE et non aux élus.

La DRH, grande partisane des moyens syndicaux (**SUD n'a jamais signé un seul de ces accords**) et qui avait réalisé un test de personnalité syndicale pour « **aspérer à être représentant** » nous a divertis lors des débats. **#naïvetéfeinte?**

DRH « J'ai une remarque moi.

13 enceintes, JBM, BOSH, SONY pour plus de 2 500 €, j'imagine que c'est pour animer les réunions CSE. 38 disques durs externes, dont 7 pour la même personne, pour plus de 4 000 €, ça, j'imagine que c'est pour sauvegarder nos présentations. 30 chargeurs pour être certains de ne pas manquer d'électricité pendant nos longues réunions. 1 liseuse, j'imagine que c'est pour lire nos comptes rendus au coin du feu. Et enfin, une caméra sport pour filmer nos débats sportifs. Heureusement que les salariés Orano n'ont pas les mêmes besoins que les élus du CSE. »

SUD « Je vous rassure, M. le Directeur des Ressources Humaines, les salariés d'Orano se posent les mêmes questions que vous. »

Si une autre proposition de règlement intérieur venait à voir le jour, **SUD ne manquerait pas de regarder qui serait propriétaire du matériel acheté. Cela ne peut et ne doit être que le CSE !**

VERS UNE RÉVISION DU TEST DE PERSONNALITÉ SYNDICALE DE LA DRH ?



CSE participatif : Conformément à sa profession de foi, SUD a discuté avec le bureau CSE afin que 2024 marque le début d'enquête participative envoyée à tous les ouvriers droit pour continuer à faire évoluer l'offre selon vos souhaits.

Cours Uranium : Le cours de l'uranium a atteint + de 80 \$ la livre d'U3O8, son plus haut niveau depuis 2008.

Rachat de RTT : Vous avez jusqu'au 10 décembre pour effectuer vos demandes de rachat de RTT 2023 via HR'BOX.



Épargne : L'épargne des reliquats de RTT et de congés s'effectue en janvier 2024. Elle est plafonnée à 15 jours sauf en cas d'absences supérieures à 2 mois (consécutifs ou non) ou d'absence en fin d'année ayant empêché de les poser.

Attention : les RJF ne peuvent pas être épargnés et sont à poser d'ici le 31 décembre.

Mutuelle : Une récente décision de la Cour de cassation permet de refuser plus facilement la mutuelle entreprise.

Calendriers SUD 2024 : Les calendriers SUD 5x8 sont en cours de distribution.

Ceux des autres régimes de travail sont en cours d'impression, n'hésitez pas à nous en demander.

Ils contiennent toujours plus d'infos utiles !

Contactez-nous au 06.03.17.05.15 ou au 06.75.38.74.79 ou via sud.anc.lahague@gmail.com